

Bruxelles, le 20 mars 2009

Résultats de la première enquête européenne auprès des citoyens sur leurs projets de vacances en 2009

En février 2009, plus de 27.000 citoyens âgés de 15 ans et plus, sélectionnés sur une base aléatoire, ont été interrogés dans les 27 États membres de l'UE. C'est la première fois que la Commission procède à une enquête d'aussi grande envergure. Ses résultats présentés de manière analytique par pays et groupe démographique sont une source d'informations précieuses pour tous les acteurs du tourisme. Il en ressort qu'au moins 50% des citoyens européens partent en vacances chaque année. Dans la majorité des pays de l'UE, ce pourcentage est même supérieur et près des trois-quarts des citoyens entreprennent au moins un voyage par an.

Günter Verheugen, vice-président de la Commission, chargé des entreprises et de l'industrie a déclaré: «Les résultats sont très encourageants et confirment la stabilité de l'industrie touristique européenne. Je me réjouis que la plupart des citoyens aient les moyens de partir en vacances et qu'ils puissent apprécier le repos mérité.»

Les principaux résultats se déclinent comme suit:

- **La tendance est à la découverte du pays d'origine:** en 2009, 48 % des Européens prévoient de passer leurs vacances dans leur propre pays (contre seulement 43 % en 2008).
- **La majorité peut financer ses vacances:** environ quatre citoyens sur dix projetant des vacances en 2009 ont estimé avoir des moyens suffisants (41 %), tandis qu'une proportion presque équivalente (40 %) a déclaré devoir établir des priorités dans ses dépenses, mais pourra toutefois se permettre de partir. Une personne sur dix (11 %) a reconnu avoir de graves problèmes financiers susceptibles de se répercuter sur ses projets de vacances.
- **Les Européens accordent une grande importance à la qualité:** 33% d'entre eux tiennent compte de la qualité et privilégient le rapport qualité/prix aux offres à «bas prix» (16 %).
- **La majorité partira en vacances:** seuls 19% étaient quasiment certains de ne pas voyager en 2009, ce qui est sensiblement inférieur au pourcentage relevé en 2008 (32 %).
- **Peut-être à la dernière minute?** 28 % des citoyens de l'UE sont encore indécis quant au type de vacances qu'ils choisiront (concernant tant la durée que la destination).
- **En séjour individuel!** Le nombre de personnes qui organisent elles-mêmes leur voyage a augmenté en 2009 pour atteindre 56% et, dans ce cas, elles recourent fréquemment à Internet.
- **Mais pas à l'aventure...** 54% des Européens privilégient les destinations touristiques traditionnelles, tandis que 28 % préféreraient aller «hors des sentiers battus» vers des destinations émergentes.

- **Les destinations favorites sont** l'Espagne, l'Italie, la France et la Grèce. L'Espagne, choisie par 14%, était déjà la destination la plus prisée en 2008 et elle prédomine également dans les projets de 2009. Elle est suivie de près par l'Italie (11,9%) et la France (11,1%).
- **Pourquoi?** 31 % des citoyens de l'UE font savoir que l'attrait du lieu est l'argument premier dans le choix d'une destination touristique, suivi du patrimoine culturel (24 %) et des possibilités de divertissement (15 %).
- **Néanmoins, la météo semble aussi jouer un rôle** puisque la moitié des citoyens européens prennent leurs vacances en juillet et en août; 42% d'entre eux indiquent qu'ils commenceraient par renoncer à leurs vacances d'hiver si leurs finances ne leur permettaient pas de réaliser la totalité de leurs projets. 23% ont déclaré qu'ils économiseraient de l'argent en voyageant pendant la basse saison.

Les résultats de cette enquête et d'autres recherches menées par la Commission européenne du tourisme et l'Organisation mondiale du tourisme sur les marchés de pays tiers serviront à alimenter une étude sur la compétitivité de l'industrie touristique européenne. En automne, la Commission présentera son évaluation de la situation à tous les acteurs du tourisme.

Pour en savoir plus:

Le rapport de l'enquête d'Eurobaromètre sur «Le comportement des Européens vis-à-vis du tourisme» est publié dans son intégralité à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/enterprise/tourism/index_en.htm